

Un bilan du printemps positif

Le printemps 2019 s'est caractérisé par des conditions très favorables au pâturage et une très bonne valorisation de ce qui a poussé. La 2^{ème} quinzaine de février avec des températures supérieures aux normales de saison a permis d'engager une mise à l'herbe précoce notamment dans les systèmes laitiers. La pluviométrie régulière du printemps jusqu'à l'épisode caniculaire de la dernière décade de juin a entretenu une pousse modérée par des températures souvent fraîches, parfois froides sans pic de pousse marqué. Des stocks de qualité ont pu être constitués avec des créneaux favorables en fauche précoce, souvent plus délicats pour les foins riches en légumineuses. Les températures fraîches ont davantage affecté la croissance au nord de la Région :- 12,5 % en Mayenne sur la croissance cumulée, + 7 % sur le 44 et 49, + 5 % en Vendée. Les écarts sont néanmoins marqués entre les exploitations d'un peu plus de 3 t MS/ha jusqu'à près de 8 t MS et ce tout secteur confondu. Certaines exploitations ont été pénalisées par du pâturage trop ras en début de saison et des prairies qui ont peiné à redémarrer.

Préserver les bonnes prairies sur la période estivale

La croissance de l'herbe s'est stoppée sur quasi toutes les fermes suivies avec une moyenne régionale de 10 kg MS/ha/j qui s'échelonne de 0 à 20 kg MS. Limiter au maximum la présence des animaux dans les parcelles dès lors qu'il n'y a plus d'herbe à valoriser permet de limiter la dégradation du couvert sous l'effet de la chaleur et de la sécheresse. Il est préférable de « condamner » quelques prairies temporaires qui pourront être rénovées que de donner accès à l'ensemble des surfaces. En troupeau laitier, préférer garder les animaux en bâtiment dans la journée pour éviter des problèmes sanitaires liés au regroupement du troupeau dans les zones ombragées. Pour les prairies permanentes qui ne sont pas facilement renouvelables, la diminution du chargement est la solution soit en déchargeant en animaux, soit en donnant accès à plus de surface en supprimant des clôtures temporaires.

Réaliser vos commandes de prairies

Pour vos semis de fin d'été ou d'automne, si ce n'est déjà fait, réaliser dès maintenant vos commandes pour vous garantir vos choix de variétés.

Anticiper un éventuel déficit fourrager

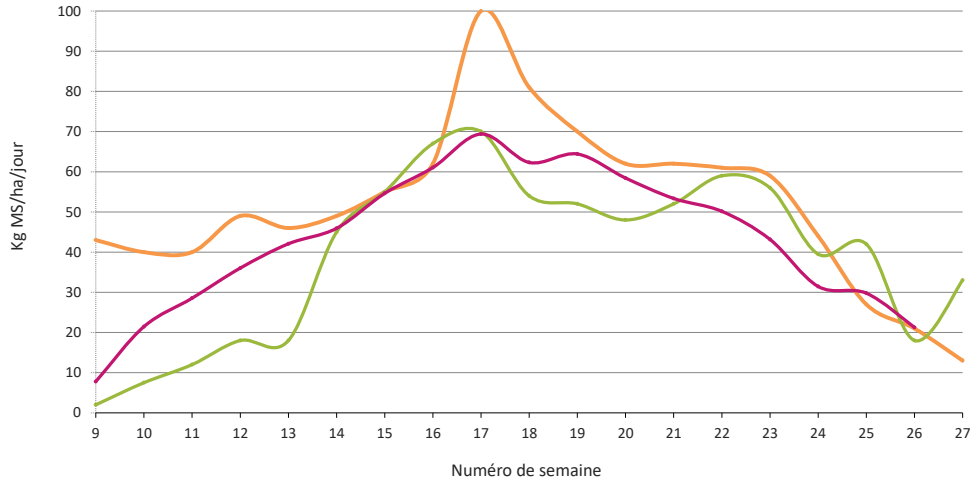
Les maïs manquent d'eau et sans retour de précipitations prochainement, la situation peut s'avérer rapidement compliquée dans les zones les plus séchantes. Sans retour de précipitations, le semis de dérobées estivales est très compromis, il faut espérer 15 à 20 mm dans la phase d'installation pour assurer leur développement. Au-delà des solutions à court terme (achat de fourrages, diminution des UGB, dérobées estivales), la valorisation de l'herbe cet automne et si les conditions le permettent l'exploitation de jeunes semis permettront de limiter la consommation de stock avant l'hiver. Il est aussi prudent d'anticiper dès à présent les surfaces à semer en dérobées d'hiver. Le semis prévu des prairies peut être réalisé sous couvert de méteil ce qui vous permettra de récolter des stocks supplémentaires au printemps prochain tout en sécurisant votre semis de prairies en cas de sécheresse de fin d'été.

La parution du bulletin d'achève pour ce printemps. Nous vous retrouverons en fin d'été avec nous l'espérons de l'herbe !

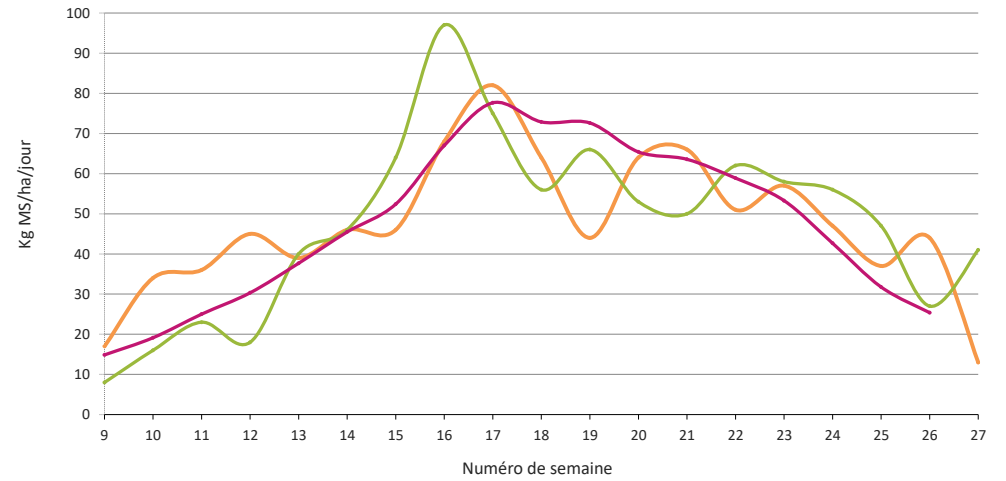
	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 1er au 08/07/19
Zone Nord	16
Zone Intermédiaire	7
Zone Sud - Nord Loire	7
Zone Sud - Sud Loire	12
MOYENNE REGION	10

Action partenariale : Chambres d'agriculture Pays de la Loire, SEENOVIA

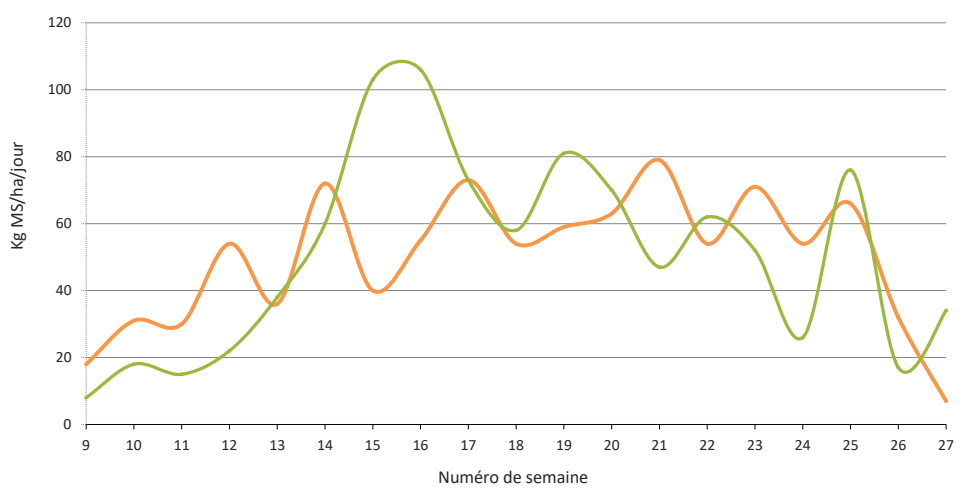
Pousse de l'herbe 2019 en Vendée



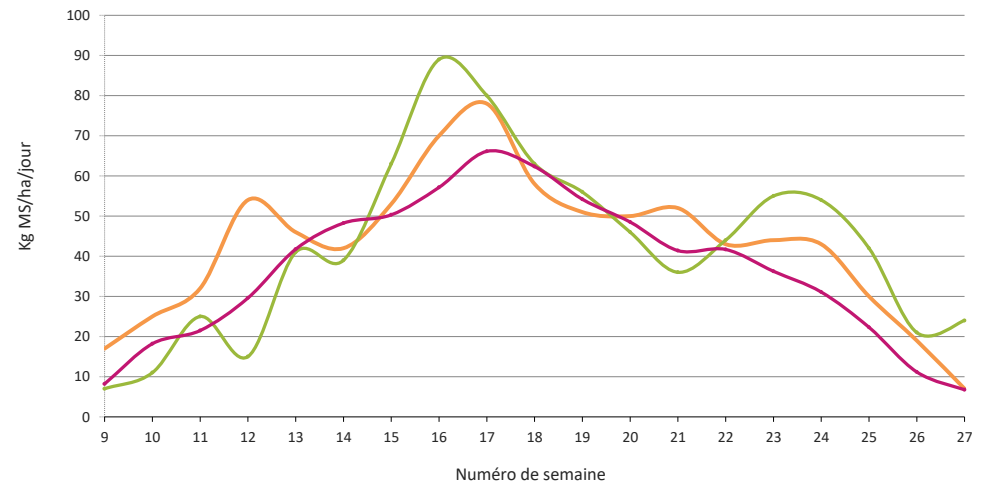
Pousse de l'herbe 2019 en Mayenne



Pousse de l'herbe 2019 en Sarthe



Pousse de l'herbe 2019 en Loire Atlantique - Maine et Loire



Source données réseau pousse de l'herbe pays de la loire Chambres d'agriculture/Seenovia

— 2019 — 2018 — moyenne 2004-2018